

Si l'accès à l'enseignement secondaire, puis supérieur, s'est généralisé à la fin du XX^e siècle pour l'ensemble de la population française, des disparités selon l'origine sociale de l'élève demeurent. Elles concernent en particulier l'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme obtenu.

FAVORISER la mixité sociale en France est l'un des défis régulièrement inscrits dans les lois sur l'école. Observer les différences de réussite d'une génération au baccalauréat, de type de baccalauréat obtenu et de niveau du plus haut diplôme par catégorie sociale est une manière d'estimer l'importance des inégalités scolaires selon le milieu social.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d'ouvrir l'école à une population plus large. La part des jeunes possédant le baccalauréat a fortement augmenté, passant de 50 % pour les générations nées entre 1969 et 1973 à 65 % pour celles nées entre 1979 et 1983 (*figure 28.1*). Cette part augmente ensuite légèrement sur les dernières générations (68 % pour les jeunes nés entre 1989 et 1993). Cette évolution d'ensemble masque cependant des disparités sociales demeurant importantes. Ainsi, un enfant de cadre obtient plus souvent le baccalauréat qu'un enfant d'employé ou d'ouvrier : 84 % contre 57 % pour la dernière génération. Moins forte que pour les générations des années 1960, cette différence perdure toutefois et a peu varié depuis une décennie.

En 2015, 54 % des baccalauréats délivrés hors spécialités agricoles sont des baccalauréats généraux, 20 % des baccalauréats technologiques et 26 % des baccalauréats professionnels. Le type de baccalauréat obtenu diffère selon la catégorie socio-professionnelle des parents (*tableau 28.2*). Si 77 % des lauréats enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général, 14 % un baccalauréat technologique et 9 % un baccalauréat professionnel, la répartition est de respectivement 34 %, 22 % et 44 % pour les enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, parmi les jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2012, 2013 ou 2014, les enfants de cadres et de professions intermédiaires sont bien plus nombreux que les enfants d'ouvriers et d'employés à posséder, pour plus haut diplôme, un diplôme du supérieur : respectivement 60 % contre 32 % (*figure 28.3*). En revanche, ils sont moins nombreux à posséder le brevet ou aucun diplôme (7 % contre 19 %). La part des enfants d'ouvriers et d'employés sans diplôme a baissé. ■

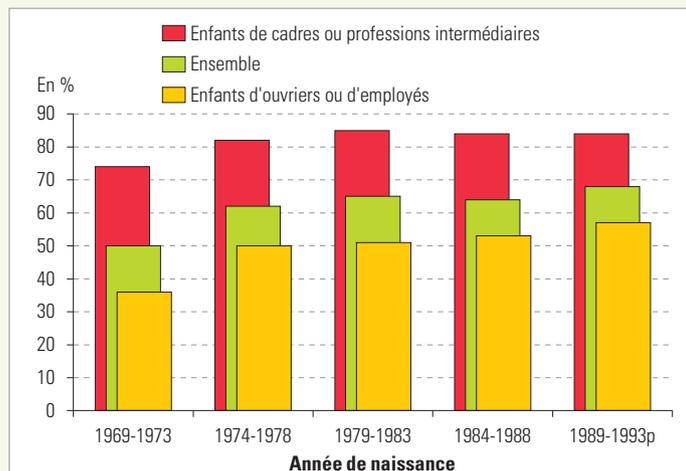
Le « niveau d'études » est mesuré ici par le diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. « L'origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle des parents donnant la priorité au père. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi. La profession du père est privilégiée, celle de la mère y est substituée lorsque le père est absent ou décédé.

La *figure 28.1* porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés durant la même période. Les données proviennent de l'enquête Emploi de l'Insee sur le champ de la France métropolitaine. On établit les résultats pour les générations nées de 1969 à 1973 à partir de l'enquête de 1995 et ceux des générations nées de 1989 à 1993 à partir de l'enquête de 2015.

Le *tableau 28.2* utilise la base exhaustive Ocean du MENESR.

La *figure 28.3* concerne les jeunes ayant terminé leurs études initiales l'année précédant l'enquête. Les données proviennent des enquêtes Emploi de l'Insee sur le champ de la France métropolitaine. Ainsi, les sortants de 2012, 2013 et 2014 sont observés respectivement à partir des enquêtes 2013, 2014 et 2015. L'analyse sur trois années consécutives permet d'avoir un nombre d'individus suffisamment important par catégorie socioprofessionnelle. La partie du questionnaire de l'enquête Emploi relative à la formation a été fortement remaniée en 2013. Cela a permis de mieux connaître les diplômes des enquêtés, en particulier des jeunes.

28.1 – Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social



1989-1993p : données provisoires.

Lecture : parmi les jeunes nés de 1989 à 1993, 84 % de ceux dont le père est cadre ou de profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs MENESR-DEPP.

28.2 – Répartition par filière des bacheliers 2015 selon leur origine sociale (en %)

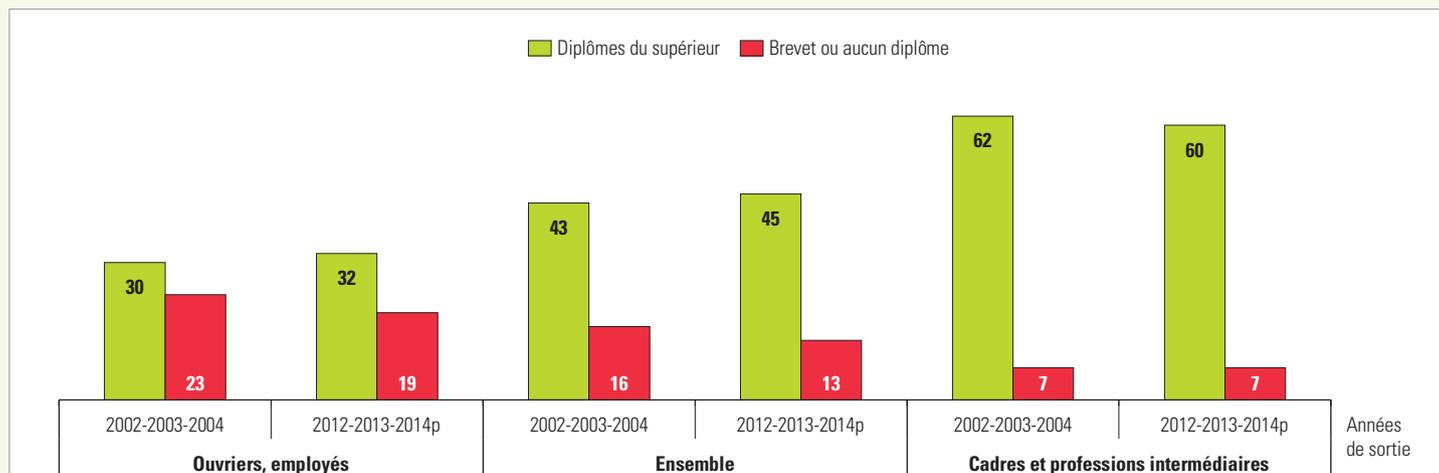
	Filière		
	Générale	Technologique	Professionnelle
Agriculteurs exploitants	58	17	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	51	20	29
Cadres, professions intellectuelles supérieures	77	14	9
Professions intermédiaires	59	22	19
Employés	53	26	21
Ouvriers	34	22	44
Retraités	42	19	39
Inactifs	45	28	27
Non renseigné	25	15	60
Ensemble	54	20	26

Lecture : en 2015, 58 % des bacheliers enfants d'agriculteurs ont obtenu un baccalauréat général, 17 % un baccalauréat technologique et 25 % un baccalauréat professionnel.

Champ : France métropolitaine + DOM, hors spécialités agricoles.

Source : MENESR-DEPP, Ocean.

28.3 – Diplômes des jeunes sortants en fonction du milieu social (sortants en 2002-2003-2004 et 2012-2013-2014)



2012-2013-2014p : données provisoires.

Lecture : 32 % des enfants d'employés et d'ouvriers sortants du système scolaire en 2012, 2013 ou 2014 sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 60 % des enfants de cadres ou de professions intermédiaires.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi de 2003, 2004, 2005 regroupées d'une part et de 2013, 2014 et 2015 regroupées d'autre part ; calculs MENESR-DEPP.